

# Plan directeur pour le PESA de 2009

## Introduction

L'Examen canadien de reconnaissance visant l'inscription des sages-femmes (ECRSF) est un examen national écrit destiné à évaluer les candidates formées à l'étranger et au Canada qui présentent une demande d'inscription à titre de sage-femme dans les provinces et les territoires du Canada. Il a pour but de s'assurer que toutes les candidates satisfont aux normes de compétence de base établies dans les *Compétences canadiennes pour les sages-femmes*. Son but ultime est de veiller à ce que les sages-femmes qui obtiennent leur inscription soient des praticiennes compétentes et sûres qui offrent une norme de soins uniforme à l'échelle du Canada.

L'auto-évaluation pré-examen en pratique sage-femme (PESA) prend la forme d'un ensemble de questions d'examen similaires à celles trouvées dans l'ECRSF. Le PESA permet aux utilisateurs de se familiariser avec des questions dont le format, le style, le niveau de langue et le niveau de difficulté s'apparentent aux questions contenues dans l'ECRSF. L'ensemble particulier de questions a été choisi pour donner aussi une idée de l'éventail du contenu et des types de questions trouvés dans l'ECRSF. De plus, en s'exerçant à répondre à la version A du PESA dans un délai limité, les utilisateurs peuvent également avoir une idée du rythme approximatif de l'ECRSF. Le PESA est disponible en ligne et est accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine, aux utilisateurs admissibles.

## Compétences évaluées dans le PESA

Comme l'ECRSF, le PESA évalue les connaissances, les habiletés et les qualifications professionnelles des candidates par rapport aux compétences de base décrites dans les *Compétences canadiennes pour les sages-femmes*. En élaborant le PESA, nous avons cherché à respecter le même pourcentage de questions par domaine de compétence que celui retrouvé dans l'ECRSF. Puisqu'il est difficile de faire cela avec des fonds limités, il n'a pas été possible de faire correspondre exactement le PESA à l'ECRSF. Le PESA offre toutefois un échantillon représentatif des compétences évaluées dans l'ECRSF. Les utilisateurs doivent se rappeler qu'il y a un peu moins de questions liées au suivi prénatal et aux soins pernatals et un peu plus de questions liées au suivi postnatal et aux soins au nouveau-né dans le PESA que dans l'ECRSF.

## Cadre de compétences

Domaines de compétences	Pourcentage de questions dans l'ECRSF	Pourcentage de questions dans le PESA
I. Compétences générales	5 à 10 %	10 %
II. Éducation et counseling	5 à 10 %	7 %
III. Suivi prénatal	25 à 30 %	19 %
IV. Soins pernatals : Suivi du travail, de l'accouchement et du post-partum immédiat	25 à 30 %	22 %
V. Suivi postnatal de la femme, y compris l'allaitement maternel	10 à 15 %	18 %
VI. Soins du nouveau-né et du nourrisson	10 à 15 %	18 %
VII. Soins de santé des femmes, sexualité et gynécologie	1 à 5 %	4 %
VIII. Aspects professionnels, interprofessionnels, juridiques ainsi que d'autres aspects de la profession	1 à 3 %	1 %
IX. Développement professionnel	1 à 3 %	0 %
X. Compétences supplémentaires	0 %	0 %
TOTAL	100	100

## Paramètres de l'examen

L'objectif du PESA était d'imiter l'ECRSF autant que possible en offrant un court examen de pratique tout en augmentant le nombre de renseignements disponibles sur les réponses correctes et incorrectes. Vous trouverez ci-dessous les paramètres qui décrivent le PESA.

1. Longueur de l'examen : Le PESA comprend 72 questions, ce qui représente environ le tiers de la longueur de l'ECRSF.
2. Format des questions : Comme l'ECRSF, toutes les questions sont à choix multiple. Les questions à choix multiple comprennent une prémisse et quatre options de réponse, dont une seule représente la meilleure réponse.
3. Présentation des questions : Comme l'ECRSF, la majorité des questions sont présentées sous forme de scénarios basés sur une histoire de cas où une situation en pratique sage-femme est décrite et à laquelle de deux à cinq

questions sont associées. Certaines questions sont indépendantes, mais la plupart de ces questions comportent également un bref scénario afin de mettre la question en contexte.

4. **Domaine des questions :** Comme l'ECRSF, certaines questions du PESA évaluent les connaissances d'une personne, tandis que d'autres évaluent sa capacité d'appliquer ces connaissances et/ou de faire preuve de pensée critique dans une situation en pratique sage-femme.
5. **Explications des questions :** Le PESA comprend une explication des raisons pour lesquelles une réponse est correcte ou incorrecte. De plus, des textes de référence qui appuient la bonne réponse sont fournis.
6. **Questions de l'ECRSF :** Le PESA comprend des questions qui ont déjà été posées lors de séances antérieures de l'ECRSF.
7. **Milieu de pratique :** Comme l'ECRSF, le PESA comprend des questions qui concernent les milieux hospitalier et non hospitalier. Il contient un peu plus de questions sur le milieu non hospitalier (50 à 60 %).
8. **Situation de pratique :** Comme l'ECRSF, le PESA comprend des questions qui représentent des situations cliniques normales et anormales. Il contient un peu plus de questions sur des situations cliniques normales (50 à 60 %).
9. **Standardisation :** Le PESA comprend les mêmes normes que celles utilisées dans l'ECRSF (p. ex. mesures métriques). Se reporter au Plan directeur de l'ECRSF pour obtenir de plus amples détails.

## **Lignes directrices liées au format en ligne**

Le PESA est seulement offert dans un format en ligne. Cela permet de l'offrir gratuitement aux candidates, et ce, sept jours par semaine, 24 heures par jour. Cela permet aussi aux utilisateurs de repasser l'examen autant de fois qu'ils le désirent, de le faire corriger automatiquement et de recevoir de la rétroaction seulement lorsqu'ils sont prêts. Enfin, un tel format permet de passer l'examen dans le cadre d'une séance à temps fixe.